

Action de sensibilisation et de connaissance aux enjeux de l'érosion côtière en Nouvelle-Aquitaine

23 et 26

Juin 2026

Inscriptions
ouvertes jusqu'au
13 avril 2026

Le littoral de Nouvelle-Aquitaine, territoire attractif et diversifié, est confronté au phénomène d'érosion côtière. L'érosion est un phénomène naturel qui se traduit par un recul du trait de côte et/ou un abaissement du niveau des plages. Certaines activités humaines peuvent être un facteur aggravant. Face à ces enjeux, une meilleure prise en compte des politiques publiques mises en œuvre sur le littoral néo-aquitain est nécessaire. L'historique et l'étroite collaboration de l'ensemble des **acteurs du littoral** permet de disposer aujourd'hui d'une **richesse d'expertise, de connaissance et d'une gestion cohérente** du littoral néo-aquitain.

Grâce à l'obtention d'une subvention de l'Etat au titre du Fonds vert, le Cerema, en partenariat avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la DDTM33, le GIP littoral, le BRGM, l'ONF, la CAPB, souhaite donc partager, grâce à cette action, **un socle de connaissance de base commun sur le sujet**.



Objectifs:

- Découvrir le littoral de Nouvelle-Aquitaine et ses enjeux
- Mieux comprendre le phénomène d'érosion à l'origine du recul du trait de côte
- Appréhender les effets du changement climatique sur le littoral et le littoral
- Apprécier les différents modes de gestion et d'adaptation
- Mieux comprendre le contexte réglementaire et les implications de la loi climat et résilience sur le recul du trait de côte



Cibles:

L'action de sensibilisation et de connaissance est destinée **aux techniciens** de Nouvelle-Aquitaine:

- des services de l'Etat et établissements publics
- des collectivités territoriales
- des syndicats porteurs de SCOT
- des gestionnaire d'espaces naturels

Elle ne cible pas les "spécialistes" de la gestion intégrée du littoral mais des techniciens de différents services (risques, aménagement et planification, logement, tourisme, environnement, etc.) intervenant, plus ou moins fréquemment sur cet espace.



L'action se décline en deux séquences complémentaires, formant un parcours unique. La première, d'une demi-journée en distanciel, apporte un socle commun de connaissances sur l'érosion côtière. La seconde, organisée sur une journée en présentiel, permet de mettre en pratique ces notions à partir de situations concrètes.

L'inscription vaut engagement à participer aux deux séquences.

Séquence 1

Mardi

23

juin 2026

De 9h à 12h30



DISTANCIEL

09h00	ENJEUX ET DONNEES CLES
09h45	LE PHÉNOMÈNE ÉROSION ET LES MODES DE GESTION
11h30	LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE
11h55	LES STRATÉGIES DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE
12h20	CONCLUSION

Séquence 2

Vendredi

26

juin 2026

De 10h00 à 16h



PRÉSENTIEL

10h00	RAPPEL DES NOTIONS
10h30	JEU SERIEUX
12h00	PAUSE DÉJEUNER
13H30	CAS PRATIQUE ET RETOURS D'EXPÉRIENCES
15h50	CLÔTURE DE LA JOURNÉE

Site du Cerema, Rue Pierre
Ramond, Saint-Médard-en-
Jalles

Contact : sophie.guillemotonia@cerema.fr

Bulletin d'inscription

Date limite d'inscription : 13 avril 2026

A envoyer à l'adresse suivante: sophie.guillemotonia@cerema.fr

Partie à remplir par le demandeur :

Nom:

Prénom:

Adresse mail:

Structure:

Service:

Fonction :

Motivations:

Date et signature:

Partie à remplir par le supérieur hiérarchique:

Avis motivé:

Date et signature du supérieur hiérarchique: